



VOS REF.

NOS REF. TER-ART-2019-01374-CAS-141316-G4Y4L9

INTERLOCUTEUR Maïlys CHAUVIN

TÉLÉPHONE 04 27 86 27 47

MAIL rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com

**Mairie de SAINT-MARTIN-DU-MONT**  
**215 rue de la Mairie**  
**01160 SAINT-MARTIN-DU-MONT**

A l'attention de Monsieur le Maire

OBJET Avis projet d'arrêt – PLU de SAINT-MARTIN-DU-MONT

Lyon, le 19/09/2019

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du dossier du projet de **PLU de votre commune**, arrêté par délibération en date du 22/07/2019 et transmis pour avis le 23/07/2019 par votre service.

Nous vous rappelons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme sont implantés des ouvrages du réseau public de transport d'électricité.

Il s'agit de :

**Ligne 63kV ALLEMENT (PORTIQUE) - LE PAIREUX 1**  
**Poste 63kV de LE PAIREUX**

Vous trouverez ci-joint une carte sur laquelle a été reporté le tracé des lignes électriques et des postes de transformation existants.

Nous vous informons que vous pouvez désormais télécharger librement et gratuitement sur le portail de l'Open Data RTE (<https://opendata.reseaux-energies.fr/pages/accueil/>) le tracé de nos ouvrages au format SIG.

Après étude de ce dossier, RTE attire l'attention sur les éléments suivants :

Les lignes électriques haute tension précitées traversent les zones Ui, A et N de la commune.

**Centre développement & ingénierie  
de Lyon**

Service Concertation Environnement Tiers  
1, rue Crépet  
69007 LYON  
TEL : 04.27.86.26.01



[www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)



## **1/ Report des servitudes I4**

### 1.1. Le plan des servitudes

Après étude du plan de servitudes, nous constatons que les ouvrages électriques cités ci-dessus sont bien représentés.

### 1.2. La liste des servitudes

Dans le cadre de notre réponse à avis lors du porter à connaissance, en date du 07/01/2013, nous vous demandions d'indiquer dans la liste existante le nom de nos ouvrages.

Ces remarques ont été prises en compte dans le dossier de PLU.

## **2/ Règlement**

Pas de remarques.

## **3/ Incompatibilité avec les Espaces Boisés Classés**

Pas de remarques.

Nous vous précisons à cet égard qu'il est important que nous puissions être consultés pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, afin que nous nous assurions de la compatibilité des projets de construction avec la présence de nos ouvrages, au regard des prescriptions fixées par l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Le service en charge de ces questions est :

**RTE**  
**Groupe Maintenance Réseaux LYONNAIS**  
**757, rue de Pré Mayeux**  
**01120 LA BOISSE**



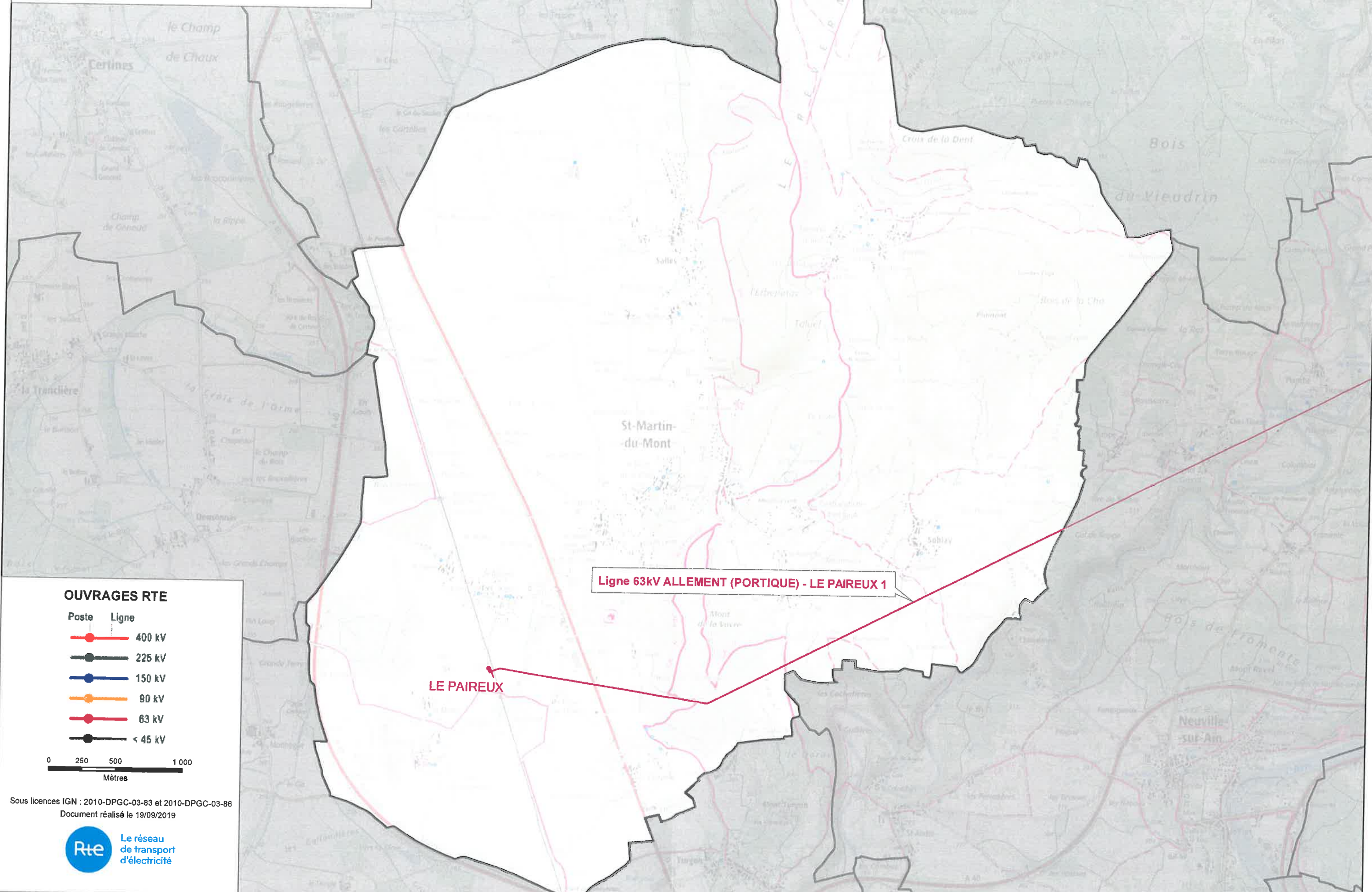
Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération très distinguée.

**La Chef du Service  
Concertation Environnement Tiers,**

**Marie SEGALA**

Servitudes I4 RTE  
sur le territoire de la commune de SAINT-MARTIN-DU-MONT

1/25 000



Ligne 63kV ALLEMENT (PORTIQUE) - LE PAIREUX 1

LE PAIREUX

OUVRAGES RTE

Poste	Ligne	
		400 kV
		225 kV
		150 kV
		90 kV
		63 kV
		< 45 kV



Sous licences IGN : 2010-DPGC-03-83 et 2010-DPGC-03-86  
Document réalisé le 19/09/2019

